



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **27 avril 2018**

Délibération n° 2018-2758

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Actions contribuant aux politiques de l'habitat et du logement de la Métropole de Lyon - Mobilisation de l'offre de logements dans le parc existant, adaptation des logements au vieillissement et au handicap, prévention et lutte contre la précarité énergétique - Attribution de subventions 2018 aux associations

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Vessiller

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 10 avril 2018

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 2 mai 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdèreff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, M. Cochet, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, M. Uhrich, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Coulon), Galliano, Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Poulain (pouvoir à M. Germain), Ait-Maten (pouvoir à M. Gomez), Berra (pouvoir à Mme Nachury), M. Boumertit (pouvoir à Mme Burricand), Mme Burillon (pouvoir à M. Crimier), MM. Cohen (pouvoir à M. Barret), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à Mme Balas), Mme de Malliard (pouvoir à Mme Corsale), MM. Gachet, Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), M. Passi, Mme Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Vaganay (pouvoir à Mme Millet).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Beautemps.

Conseil du 27 avril 2018
Délibération n° 2018-2758

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Actions contribuant aux politiques de l'habitat et du logement de la Métropole de Lyon - Mobilisation de l'offre de logements dans le parc existant, adaptation des logements au vieillissement et au handicap, prévention et lutte contre la précarité énergétique - Attribution de subventions 2018 aux associations**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 avril 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Les associations que sont l'Agence locative solidaire du Rhône (ALSR), l'Association d'aide au logement des jeunes (AILOJ), Entre 2 Toits, Habitat et humanisme Rhône et SOLIHA, œuvrent dans le domaine du logement et développent des actions et des dispositifs qui concourent :

- au développement d'une offre de logements abordables et de qualité dans le parc privé pour répondre aux besoins des ménages en situation d'insertion,
- à l'adaptation au vieillissement et au handicap,
- à la prévention et la lutte contre la précarité énergétique.

Ces actions répondent aux objectifs inscrits dans les documents-cadres qui définissent et structurent les politiques locales en faveur de l'habitat - programme local de l'habitat (PLH) - et celles en faveur du logement des personnes défavorisées - plan local d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées (PLALHPD). La présente demande d'engagement porte sur le financement de l'activité de ces 5 structures associatives.

I - Médiation offre-demande pour mobiliser de l'offre de logements abordables dans le parc privé : subvention proposée à l'ALSR d'un montant de 43 400 €

L'ALSR a été créée en 1998 avec pour mission de croiser l'offre et la demande de logements, en incitant les régies et administrateurs de biens à assouplir leurs conditions d'accès au logement et en sécurisant les candidatures. L'activité de l'ALSR s'inscrit dans les actions prioritaires du PLALHPD.

En 2017, l'ALSR a permis la signature de 130 baux d'habitation en faveur de ménages à revenus modestes.

En 2018, il est souhaité que l'ALSR soit toujours soutenue sur son intervention en direction du parc privé locatif avec un objectif de 130 baux à conclure avec des ménages modestes prioritaires dans le cadre du PLALHPD. Le montant de financement proposé est de 43 400 €.

II - Prospection et mobilisation d'offre de logements abordables dans le parc locatif privé : subventions proposées aux associations ALOJ, Entre 2 toits et Habitat et humanisme, pour un montant global de 134 500 €

L'activité de prospection et de mobilisation d'offres de logements dans le parc privé consiste à rechercher des propriétaires privés pour les inciter à rénover et à louer leurs logements à loyers maîtrisés en faveur de publics en insertion et à revenus modestes. Les associations aident les propriétaires dans leurs démarches et assurent des services de gestion des logements et d'accompagnement des ménages. La souplesse de cette forme d'intervention permet de s'adapter aux attentes des propriétaires, de produire une offre de logements réhabilités à loyers modérés, de loger des publics spécifiques, généralement en insertion, et de mener une gestion locative adaptée.

En 2017 :

- 302 contacts ont été établis avec des propriétaires bailleurs et investisseurs,
- 135 visites de logements ont été réalisées,
- 75 logements ont été captés dont 38 faisant l'objet d'un conventionnement à loyers maîtrisés avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) dès 2017.

Il est proposé au Conseil métropolitain de soutenir des actions de mobilisation d'une offre de logements à loyers modérés dans le parc privé existant pour un montant global de 134 500 €, décomposé comme suit :

- subvention à l'ALOJ pour un montant de 56 400 €,
- subvention à l'association Entre 2 toits pour un montant de 24 900 €,
- subvention à l'association Habitat et humanisme pour un montant de 53 200 €,

Les objectifs de captation pour 2018 sont fixés à 66 logements répartis de la façon suivante :

- 28 logements pour ALOJ,
- 12 logements pour Entre 2 toits,
- 26 logements pour Habitat et humanisme.

III - Adaptation des logements au vieillissement et au handicap - Prévention et lutte contre la précarité énergétique : subventions proposées à SOLIHA Rhône et Grand Lyon d'un montant de 197 400 € pour l'information et l'accompagnement aux démarches de travaux et au titre du développement d'activités en faveur de la lutte contre la précarité énergétique

SOLIHA Rhône et Grand Lyon est une association sans but lucratif régie par la loi 1901, œuvrant pour l'amélioration des conditions d'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables, reconnue par l'État en tant que "service social d'intérêt général".

SOLIHA assure un rôle de guichet d'information et d'accompagnement des ménages modestes ou en situation de précarité pour l'amélioration de leur habitat en faveur de la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation de l'habitat au vieillissement ou au handicap, en lien avec les différents partenaires concernés (ANAH, Caisse d'allocations familiales (CAF), caisses de retraites, Communes, Maisons de la Métropole, etc).

En 2017, sur le territoire de la Métropole, SOLIHA a informé plus de 1 000 ménages et en a accompagné plus de 500 dans un projet de travaux.

Pour 2018, la Métropole apportera son soutien à SOLIHA dans l'objectif :

- d'informer 1 130 ménages pour améliorer leurs conditions d'habitat,
- d'accompagner un maximum de 505 ménages dans leurs projets de travaux. Le soutien de la Métropole permettra que l'accompagnement et le montage des dossiers de demande de subvention soient gratuits pour les ménages modestes, après mobilisation de tous les financeurs de l'action,
- en faveur de la lutte contre la précarité énergétique, de conduire un repérage et des visites à domicile auprès de 50 ménages et de participer à des temps de rencontre partenariaux, notamment avec les travailleurs sociaux de la Métropole. Ces rencontres de ménages en situation de précarité énergétique doivent permettre le développement de solutions diversifiées (conseils, petits équipements, travaux, partenariat local pour résoudre la situation). Elles sont prévues en lien avec les Maisons de la Métropole qui peuvent orienter des ménages auprès de SOLIHA afin qu'une action renforcée sur la précarité énergétique soit conduite.

Synthèse

	Bénéficiaires	Action	Montant total de l'aide 2018 (en €)	Rappel montant aide 2017 (en €)	% évolution 2017-2018
actions poursuivies	Agence locative sociale du Rhône (ALSR)	médiation offre-demande pour des logements abordables dans le parc privé	43 400	46 200	- 6
	Association d'aide au logement des jeunes (AILOJ)	prospection et mobilisation d'offres de logement abordable dans le parc locatif privé	56 400	60 000	- 6
	Action soutien logement insertion meublé (Entre 2 Toits)		24 900	26 500	- 6
	Habitat et humanisme Rhône		53 200	56 600	- 6
	SOLIHA Rhône et Grand Lyon		197 400	210 000	- 6
Total			375 300	399 300	- 6

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 375 300 € au profit d'associations pour le développement des actions dans le parc privé ancien pour l'année 2018, selon la répartition suivante :

- 43 400 € au profit de l'Agence locative sociale du Rhône (ALSR) pour la médiation offre-demande pour les logements abordables,
- 24 900 € au profit d'Entre 2 toits pour la prospection et la mobilisation d'offres de logement abordable,
- 56 400 € au profit de l'Association d'aide au logement des jeunes (AILOJ) pour la prospection et la mobilisation d'offres de logement abordable,
- 53 200 € au profit d'Habitat et humanisme Rhône pour la prospection et la mobilisation d'offres de logement abordable,

- 197 400 € au profit de SOLIHA Rhône et Grand Lyon pour la lutte contre la précarité énergétique et l'adaptation de logements au vieillissement et au handicap,

b) - les conventions à passer entre la Métropole de Lyon et les bénéficiaires ci-dessus définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer les conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2018 et suivants - compte 6574 - fonction 552 pour un montant de :

- 187 860 € sur l'opération n° 0P15O5265,
- 187 440 € sur l'opération n° 0P15O3861A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 mai 2018.